

Point d'actualités Coronavirus Royaume-Uni (21/03)

FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Le PM britannique et son ministre des finances viennent de s'exprimer pour annoncer :

- 1) Des nouvelles mesures sanitaires avec la fermeture des cafés, bars, pubs, restaurants, ainsi que des clubs, cinémas, théâtres et centres de loisirs à partir du 20 mars au soir. La fourniture de repas à emporter reste possible. La presse avait spéculé sur l'application de cette mesure à l'agglomération londonienne, elle s'étend finalement à l'ensemble du Royaume-Uni.
- 2) Des mesures de soutien à l'économie et aux travailleurs "unprecedented in the history of the British state", avec trois volets :
 - Afin de protéger les emplois : mise en place du « Coronavirus Job Retention Scheme ». Sous ce mécanisme, le gouvernement subventionnera 80 % du salaires des employés des entreprises qui ne peuvent plus les faire travailler mais les gardent comme salariés. Le mécanisme est mis en place rétroactivement à partir du 1er mars, pour une durée initiale de trois mois, et pour un montant maximal de 2 500 £ par employé. R. Sunak a indiqué qu'il n'y aurait pas de limite aux subventions et qu'elles pourraient s'appliquer à toutes les entreprises (pas vu de chiffre à ce stade).
 - Afin d'aider les entreprises en leur fournissant d'avantage de liquidités :
 - Le prêt à taux zéro Coronavirus business interruption loan scheme est désormais étendu à 12 mois (contre 6 initialement) ;
 - De nouvelles mesures fiscales sont annoncées : report de la prochaine échéance TVA due par les entreprises.
 - Afin de soutenir les ménages et améliorer le filet de sécurité des plus fragiles (mesures chiffrées à montant de 7 Md£): le montant de base du Universal Credit sera augmenté de 1000£ sur les 12 prochains mois, de même que le Working tax credit, permettant d'améliorer le soutien financier apporté à plus de 4 millions de foyers. Pour les personnes qui sont entrepreneurs (self-employed), et qui n'ont donc pas accès aux allocations maladie, le montant du Universal Credit sera accessible sans conditions au même taux que les allocations maladies pour les employés. Pour soulager les entrepreneurs, le paiement de leur impôt sur le revenu, qui intervient normalement en avril, est reporté à janvier 2021. Enfin, les allocations logement vont être augmentées pour couvrir 30% minimum du montant des loyers, de façon à ce que « chacun puisse conserver un toit au-dessus de sa tête »).

D'autres annonces pourraient intervenir la semaine prochaine.